

Image not found or type unknown



Prescription cotisations de retraite ?

Par **gisele33**, le **14/10/2014 à 09:30**

J'ai appris en juin dernier que je n'avais pas cotisé pour la retraite (base + complémentaire) pour les années 2003 à 2008 alors que je pensais que cela faisait partie automatiquement de mes cotisations . Je demande actuellement ma retraite et je crains des rappels de cotisation (vs certains forums internet). Peut-on me réclamer des cotisations aussi anciennes, sachant que je n'ai jamais reçu de demandes de l'URSSAF ? (Je suis ensuite devenue auto-entrepreneur et toutes les cotisations ont été incluses d'office.). Merci de votre réponse. Cordialement. G.C